LA GUERRE russo-japonaise

LA SITUATION

Défaite russe à Port-Arthur

Un cuirassé coulé

Paris, 25 juin. — *L'Agence Havas* communique les dépêches suivantes :

Tokio, 25 juin. — On annonce que la flotte russe de Port-Arthur fait une sortie jeudi et a attaqué l'escadre de l'amiral Togo.

Tokio, 25 juin. — L'amiral Togo annonce qu'au cours d'un engagement à Port-Arthur, jeudi, un cuirassé du type « Pérésviet » a été coulé, un cuirassé du type « Sévastopol » et un croiseur du type « Diana » ont été avariés. L'escadre japonaise s'est retirée sans avaries.

N. B. — Le *Pérésviet* est un bâtiment de 12.800 tonnes, filant 18 nœuds, armé de 4 canons de grosse artillerie, et 11 de moyenne et portant 732 hommes d'équipage.

Le *Sévastopol* jauge 10.960 tonnes, file 17 nœuds, est armé de 4 canons de grosse artillerie et 12 de moyenne et porte 700 hommes d'équipage.

Enfin, le *Diana* est un croiseur protégé de 6.740 tonnes, filant 20 nœuds, armé de 8 canons d'artillerie moyenne et portant 420 hommes d'équipage.

Contradiction

En contradiction avec ces renseignements un télégramme de Saint-Pétersbourg dit que l'amiral russe Vessélago a reçu, le 24 juin, un télégramme privé lui disant que tout allait bien à Port-Arthur.

Rapport officiel japonais

Tokio, 25 juin, midi. — L'amiral Togo rapporte que jeudi dernier, à cinq heures, une patrouille découvrit le *Peresciet*, sept autres navires de guerre et neuf contre-torpilleurs, près de l'entrée de Port-Arthur.

Leur présence fut immédiatement signalée à l'amiral Togo par télégramme sans fil, et le commandant japonais fit avancer toute sa flotte, à l'exception des navires employés à un service spécial.

Il rapporte que la flotte russe se composait de six cuirassés d'escadre, de cinq croiseurs et de quatorze contre torpilleurs. Les Russes se proposaient évidemment de donc leur sortie après le coucher du soleil. Ils s'arrêtèrent juste à l'entrée du port.

A la tombée de la nuit, une flottille de torpilleurs japonais attaqua résolument les Russes et réussit à torpiller et à couler un cuirassé du type du *Peresciet*, à mettre hors de combat un cuirassé du type du *Sébastopol* et à endommager un croiseur. Le feu cessa presque ce dernier dans le port vendredi matin. Ils étaient sérieusement avariés.

Les Japonais n'ont pas beaucoup souffert.

Le contre-torpilleur *Shirotori* fut atteint à la cabine et eut trois tués et trois blessés.

Le contre-torpilleur *Chitori* fut frappé derrière la chambre des machines, mais n'eut aucun blessé.

Les torpilleurs 64 et 66 furent légèrement endommagés.

CROISEUR JAPONAIS COULÉ

Saint-Pétersbourg, 25 juin.

Une dépêche de Lino-Yang, en date du 24, annonce qu'un croiseur auxiliaire « Pékin » a été coulé le 23, un grand bâtiment de guerre japonais a trois ponts, qu'on croit être un croiseur de première classe a heurté une mine à vingt milles de Port-Arthur et a coulé avec tout son équipage.

Les Japonais n'ont pu, jusqu'ici, approcher par mer du port de Dalny et aucun débarquement de troupes n'y a été effectué.

Les Russes à Kai-Ping

Londres, 25 juin. — Une dépêche de Tien-Tsin annonce que le général Kouropatkine se propose de raidir vigoureusement à Kai-Ping, où ont été établies des mines et des retranchements.

On a achevé mercredi le télégraphe de campagne reliant Nion-Tchouang et Kai-Ping. La ligne a été coupée la nuit dernière en trois endroits et on a enlevé plus de huit kilomètres de fils. Cet acte est l'œuvre des Chinois à la solde des Japonais.

La marche des armées japonaises

Saint-Pétersbourg, 25 juin. — Un télégramme de source non officielle, reçu de Lino-Yang, annonce que la 2e armée japonaise, marchant pendant l'armistice, refuse que l'armée du général Kuroki n'ait mis en marche de Tatche-Kiao vers le nord-est.

L'armée du général Nogi marche sur Port-Arthur. Les nouvelles de cette place sont excellentes. L'état moral et sanitaire ne laisse rien à désirer. Les hommes, à partir de l'âge de 15 ans, sont enrôlés. Les femmes travaillent dans les ateliers militaires. Soixante cyclistes font le service des dépêches et des renseignements.

Informations parlementaires

La commission de l'alcool

Paris, 25 juin. — La 3e sous-commission extraparlementaire (contrôle hygiénique), a terminé, sous la présidence de M. Delombre, député, la discussion du rapport présenté par son comité d'études.

Elle a estimé qu'il n'y aurait pas lieu d'édicter, pour diminuer l'alcoolisme, des mesures d'ordre technique en dehors de celles déjà adoptées sous sa précédence séance.

Elle a voté à l'unanimité la proposition suivante, présentée par M. Monis :

« C'est l'insuffisance du taux de l'impôt qui rend l'alcool de consommation plus nocif. Une sage réduction de ce taux serait aussi profitable à l'hygiène qu'à la santé publique, car elle ferait disparaître la fraude qui préjudicie aux intérêts de nos finances, et supprimerait les produits inférieurs et nuisibles ».

La Commission a constaté que, pour atteindre le but qu'on poursuit, des mesures d'ordre social seront surtout efficaces, et elle a déjà entendu M. Roux-Garnier de faire à ce sujet un rapport qui sera discuté ultérieurement.

Avant de se séparer, la Commission a confié à M. Monis le soin d'élaborer le rapport général qui sera présenté à la Commission plénière.

La défense des colonies

Paris, 25 juin. — La sous-commission spéciale chargée de l'étude de la défense de nos colonies s'est réunie sous la présidence de M. Thomson.

Le président expose dans quel ordre les travaux de la sous-commission devront être effectués. Il propose notamment d'examiner le programme de défense du 20 juillet 1901, son origine, les modifications à apporter, quelle garantie nous donnerait l'exécution de ce programme en ce qui concerne les colonies ; dire s'il est possible de défendre toutes les colonies, quelles sont les colonies où cette défense s'impose ; examiner la situation de nos colonies au point de vue de la défensive.

La commission a adopté la méthode de travail présentée par le président. Ont été nommés rapporteurs : MM. Messimy, Gerville-Réache, Delonclé, Bagnol, Chaumet, Knight, Klotz et Etienne.

La sous-commission se réunira le vendredi 8 juillet à 9 heures du matin pour discuter le rapport de MM. Gerville-Réache et Messimy.

Adresses au Ministère

Paris, 25 juin. — A la suite de la constitution de leurs bureaux, les Conseils municipaux dont les noms suivent, ont envoyé des adresses de félicitations au Gouvernement :

Argenteuil (Seine-et-Oise), Usinous (Haute-Savoye), Saint Rémy (Saône-et-Loire), l'Escale (Basses-Alpes), Pouicaage (Isère), Blaye-les-Mines (Tarn), Moudon (Vienne), Voneux Nadon (Seine-et-Marne), Saint-Pellerin (Eure-et-Loir), Les Rousses (Jura), Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime), Espeyran (Ariège), Sore (Landes), Saint-Agrève (Ardèche), Chambouas (Ardèche), Ménoire (Corrèze), La Bastide-des-Jourdens (Vaucluse), Saint-Sulpice-de-Cameyrac, Escaudœuves (Nord), Genas (Isère), Saint Priest-des-Champs (Puy-de-Dôme), Nerville (Seine-et-Oise), Fenouillet (Pyrénées-Orientales), Roquebrun (Hérault), Saint-Antonin (Isère), Vatilles (Isère), Saint-Just-Sauvage (Marne), Gondecourt (Nord), Saint-Soloz (Corrèze), Rioux-en-Cambrésis (Nord), Thoard (Basses-Alpes), Majastres (Basses-Alpes), Clussais (Deux-Sèvres), Lirey (Aube), Gardes (Charente), Faux-Fresnay (Marne), Saint-Laurent (Gard), Saint-Maurice-les-Couches (Saône-et-Loire), Athée (Indre-et-Loire), Hasnon (Nord), Le Bourget-du-Lac (Savoie), Creste (Puy-de-Dôme), Moulin-Neuf (Gers), Saint-Yzans (Haute-Savoie), Villars-les-Blamont (Doubs), Feniers (Creuse), Castaux (Aude), Eygalières (Bouches-du-Rhône), Cordes (Tarn), Le Pontin (Ardèche), Chamonix (Haute-Savoie), Vidaillac (Lot), Préchac (Gers), Thiolières (Puy-de-Dôme), Avon (Deux Sèvres), Morbier (Jura).

CHRONIQUE GÉNÉRALE

France

Les boulangers parisiens

Paris, 25 juin. — Le syndicat des boulangers parisiens à la grève générale n'avait mise aux voix. Le scrutin a eu lieu aujourd'hui. 867 syndiqués seulement sur 4000 ont voté.

Devant cet échec, M. Bousquet, secrétaire du syndicat, a décidé de prolonger le vote jusqu'à dimanche soir.

Bien que leurs camarades de Versailles aient manifesté l'intention de se solidariser avec les ouvriers boulangers de Paris et que cet appoint au parti gréviste ait été invoqué par M. Bousquet pour prolonger le vote, on peut prévoir que la grève *générale n'aura* pas lieu. Quant à la grève partielle, bien que quelques uns s'en soient montrés partisans, elle n'aurait aucune chance, non seulement d'aboutir à un résultat, mais même de se développer.

Echange de témoins

Paris, 25 juin. — M. Baduel, ancien sénateur, se jugeant offensé par les termes d'un article de journal, paru le 1905, dans l'*Indépendance Démocratique du Cantal*, dont M. Hugon, député, est le directeur politique, a prié deux de ses amis, MM. Devaux (Haute-Vienne) et Klotz, député, de demander à M. Hugon des explications ou une réparation par les armes.

M. Hugon a chargé MM. Bienvenu-Martin et Bonnet, députés, de représenter.

Les témoins de M. Hugon ayant déclaré spontanément que M. Hugon n'était ni l'auteur, ni l'inspirateur de l'article, un procès-verbal dans ce sens a été dressé.

Le bey de Tunis à Paris

Paris, 25 juin. — C'est le croiseur *Desaix* qui vient d'être désigné pour aller chercher à Tunis S. A. Mohamed, dont la réception à Paris aura lieu, comme nous l'avons dit, du 28 au 15 juillet. Ce croiseur est attendu demain lundi à Toulon, où il doit appareiller pour la Goulette.

M. Pichon, résident général de France à Tunis, arrivera la semaine prochaine à Paris et logera avec M. Mollard, directeur du protocole, les derniers détails de la réception à S. A. le Bey et les fêtes qui auront lieu en son honneur.

Les empoisonnements de Saint-Clar

Auch, 25 juin. — Le consentement mutuel des empoisonnements de Saint-Clar sera prononcé aux assises du Gers dans la prochaine session. Elle s'ouvrira le 7 novembre par les audiences de relevée.

Asphyxie de deux pistaches

Pau, 25 juin. — A Garançon, hier, deux ouvriers nommés Jean Pouyal, âgé de 48 ans et Franciaque Bazirand, âgé de 37 ans, prouvaient un puits lorsque, arrivés à une profondeur de 25 mètres, des émanations de gaz délétère se produisirent et les asphyxièrent.

Leurs camarades travaillant à la surface essayèrent de les remonter par tous les moyens en leur pouvoir, mais ils ne purent y parvenir.

Les tentatives durèrent toute la nuit et restèrent infructueuses.

Ce matin, les sapeurs-pompiers et les gendarmes de Pau se sont rendus sur les lieux. L'opération est très dangereuse car le gaz continue à se dégager en grande abondance.

Les deux victimes d'hier étaient mariées.

M. Pelletan dans la Loire

Riva de Gier, 25 juin. — M. Pelletan est arrivé ici, venant de Montbrison, accompagné de son officier d'ordonnance, M. Moutard ; d'un ingénieur de la marine, du capitaine Targe, officier d'ordonnance du ministre de la guerre et de MM. Charpentier et Briand, députés de la Loire.

Il a été reçu sur le quai de la gare par MM Masclet, préfet, Reynal, président du Conseil général ; Bouche, maire de Rive de Gier et tous les maires du canton. La musique a joué la *Marseillaise*.

La ville est pavoisée et décorée d'arcs de triomphe ; l'accueil de la population est sympathique.

Le ministre de la marine a visité les usines Brunon, Marrel et Arbel, fournisseurs de la marine et de la guerre.

Le général Girardet, commandant le 13e corps d'armée et les officiers d'artillerie désignés à la manufacture assistaient à ces visites.

A l'usine Marrel M. Pelletan, s'arrêtant devant le pilon de 340 tonnes a dit : Voici l'arc de triomphe du travail.

On affirme que M. Pelletan apporte une importante commande pour la marine.

Après avoir présidé à l'inauguration de l'école industrielle et de la caisse d'épargne, le Ministre a assisté à un banquet de 500 couverts qui s'est donné dans les jardins de la ville.

M. Pelletan part ce soir pour St-Chamond.

A l'arsenal de Tarbes

Tarbes, 25 juin. — L'essai de la journée de huit heures, fait pendant quelques mois à l'arsenal de Tarbes, ne paraît pas avoir donné des résultats satisfaisants ; une décision ministérielle vient de prescrire la reprise de la journée de neuf heures dans cet établissement militaire à partir du 1er juillet prochain.

Condamnation d'un jeune assassin

Vannes, 25 juin. — La cour d'assises du Morbihan a condamné aujourd'hui, Auguste Delion, âgé de 18 ans, aux travaux forcés à perpétuité pour le meurtre, suivi de vol, de la veuve Nadou.

Delion, âgé de 18 ans, aux travaux forcés à perpétuité pour le meurtre, suivi de vol, de la veuve Nadou, qui fut assassinée d'une vieille fille âgée de 75 ans.

Belgique

Les attentats anarchistes

Bruxelles, 25 juin. — Encore un attentat anarchiste, à Bruxelles cette fois, et qui vient d'avorter grâce au dévouement de l'agent de planton à la place du Béguinage. En effet, prenant ce soir vers neuf heures, dans la rue des Lilas, qui donne sur cette place, l'agent de police aperçut une bombe d'un kilo environ, qui venait de tomber sur le seuil de la maison portant le numéro 7.

Il s'empara de la mèche allumée qu'il parvint à éteindre, non sans se brûler assez gravement les mains. Immédiatement, il prévint deux chefs au commissariat du Marché aux grains.

Le commissaire en chef et quatre agents arrivèrent sur la place où stationnait déjà une foule considérable, car la nouvelle s'était répandu dans les environs. On fit aussitôt le vide autour de l'église et l'on procéda soigneusement à l'enlèvement de l'engin, qui fut placé dans un seau et porté avec précaution au canal voisin du Béguinage, où il fut inondé en attendant d'être soumis à la vérification des experts.

On ne possède aucun indice sur le ou les auteurs de ce méfait.

La nuit dernière, un attentat a été commis contre la maison d'un propagandiste catholique, M. Thiran, qui habite avec sa famille rue des Dominicains, à Mons. Une détonation violente l'ayant éveillé en sursaut, M. Thiran descendit de sa chambre, armé d'un revolver, pour visiter la maison où régnait une forte odeur de poudre. Dans le vestibule, il aperçut la boîte aux lettres démantibulée, une mèche encore fumante et des ferrailles. La boîte était restée ouverte et les gens s'étant rassemblés dans la rue, dans le vestibule, le détonateur était tombé sur un paillasson et avait éclaté sans occasionner de grands dégâts.

Ce matin, M. Thiran a reçu une lettre de menaces anonyme lui disant de ne pas cesser sa propagande catholique, à défaut de quoi on ferait, cette fois, sauter sa maison.

Depuis dix longues années, il n'y a plus en Belgique d'exécutions capitales. Les anarchistes Lambin et Gudefin, auteurs des attentats de Liège, vont profiter de cette tradition. *Par arrêté royal du 20 juin*, la peine de mort prononcée contre eux par la cour d'assises de Liège, a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Le monument français de Waterloo

C'est mardi prochain que le Comité du monument français de Waterloo inaugurera solennellement, sur le terrain acheté par MM. de Monroy, Henry Houssaye et Gustave Larroumet, l'*Aigle blessé*, que le maître Gérôme avait exécuté à la demande de la société la « Sabretache ».

Le monument, complètement achevé, est érigé un peu à droite de la route, entre la ferme de la Belle-Alliance et celle de la Haie-Sainte, à quelques pas du vestibule, le dernier abri qu'ait compris que, pour frapper les yeux et parler aux imaginations, il fallait que le monument fût à la fois simple et grandiose. Il est tout cela et plus encore qu'on ne juge.

Sur un rocher de granit, un aigle de bronze vient de s'abattre. Il est blessé à mort, déjà ses yeux se ferment et sa tête se penche. Malgré tout, dans un effort suprême, il se raidit encore. On sent qu'il voudrait déployer ses ailes puissantes ; l'une demeure debout, brandissant, dans un geste d'autrefois, l'étendard de la patrie, l'autre s'abaisse, découragée par les balles, pend lamentablement. Comme pour se défendre encore, le vaillant oiseau lève une de ses serres, tandis que l'autre se cramponne au drapeau à la hampe rompue, à l'étoffe percée à jour.

Le *magnifique primitive*, exposée au Salon de 1902, avait des proportions colossales ; l'ensemble mesurait 6 mètres de haut. Ce n'est pas sans de grandes difficultés qu'on a pu parvenir à la réduire à 4 mètres 50 centimètres, dimensions qui, tout en ne diminuant rien de la puissance de l'œuvre, la rendent plus facile à placer.

Le monument, qui a été exécuté par les fondeurs Thiébaut frères, a été offert par souscription publique. Il a coûté 30.000 francs.

Il sera inauguré solennellement le mardi 17 juin, à 2 heures de l'après-midi, en présence des autorités belges et françaises.

Une contemporaine de Napoléon Ier y assistera ; Mme veuve Dupuis, qui est âgée de 103 ans et fut témoin oculaire de la mémorable journée. Mme Dupuis habite Waterloo et y assista aux sanglantes horreurs de la déroute. Elle se rappelle avec beaucoup de netteté, quand on évoque ses souvenirs, certains détails de l'effroyable tuerie, et surtout les sinistres rôdeurs que Victor Hugo a peints sous les traits de Thénardier, et qui, après la bataille, s'acharnaient sur les corps des officiers pour voler leurs bagues ».

La brave femme, encore alerte, habite actuellement Chapelle-les-Herlaimont, avec ses deux fils, célibataires l'un et l'autre, âgés respectivement de quatre-vingt et de soixante-huit ans.

Des sociétés de musique exécuteront, au cours de la cérémonie, une cantate de circonstance, les différents airs militaires que jouèrent les musiques français dans la journée glorieuse et la « Marche funèbre » de Beethoven.

Autres Pays

Cent noyés sur un bac

Saint-Pétersbourg, 25 juin.— *Un télégramme* de Rostow-sur-le-Don signale une terrible catastrophe qui a eu lieu sur le rivière de Khopre, près de la station de Zotova.

Le fond vermoulu d'un bac, qui transportait 250 personnes, pour la plupart des femmes et des enfants, s'est effondré sous le poids des passagers, dont beaucoup ont été entraînés sous la roue d'un moulin, où ils ont été broyés, tandis que d'autres ont été noyés dans les tourbillons de la rivière.

On a retiré déjà soixante-cinq cadavres de personnes ont disparu.

Les victimes étaient en majorité des pèlerins des villages voisins.

Curieuse découverte de l'expédition Andrée

New-York, 25 juin. — Depuis la date malheureuse du 11 juillet 1897, qui marqua le départ vers l'inconnu de l'expédition aéronautique, vers le pôle, aucun indice sérieux n'avait pu parvenir jusqu'ici de lever le voile mystérieux qui nous cèle jusqu'aux plus vagues épisodes du cette tragique odyssée.

Or, un vaisseau norvégien, revenant des mers glaciales nous rapporte un tube de métal portant la mention : « Expédition polaire Andrée », et qui a été découvert par M. Fridtjof, l'île la plus méridionale de l'archipel François-Joseph. Cette relique a été adressée, sur sa demande, au frère de l'héroïque aéronaute.

On ignore encore ce que c'est exactement que ce tube, que les uns considèrent comme un fragment de la grande bouée polaire d'Andrée, et d'autres comme une boîte pour pellicules photographiques. Mais l'importance de la découverte réside surtout dans ce fait qu'elle peut fournir l'un des jalons de la route suivie par le ballon dans sa suprême embardée.

On supposait déjà que l'aérostat avait dû passer par le Spitzberg et la Terre François-Joseph. La découverte du tube en question permet de croire qu'en quittant le Spitzberg l'expédition a dû être poussée par le vent d'est. On songe, en tout cas, dès à présent, à rechercher de nouvelles traces des malheureux aéronautes.

Notre Bloc-Notes

Samedi matin, *à neuf heures et demie*, un wagon en mouvement, sur la voie ferrée, partant par suite d'un faux aiguillage. La voie principale descendante a été obstruée. Un service à voie unique a dû être aussitôt établi entre Lagny et Gagny. Il en est résulté pour tous les trains venant de la direction de l'Est des retards variant entre une heure et une heure trois quarts. On ne signale aucun accident de personne.

— Samedi matin, à Bayonne, un nommé Emile Boudier, âgé de cinquante-six ans, demeurant impasse Dupuy à Paris, avec son neveu Louis Boudier, 17 ans, a été frappé d'un coup de poignard dans le cœur.

Le blessé a été conduit dans un état grave à l'hôpital Beaujon, et le meurtrier a été envoyé au Dépôt.

— Ce matin, à 10 heures, un soldat du 138e d'infanterie, désarçonné boulevard des Capucines, s'est fait une assez grave blessure à la tête. On craint, en outre, des lésions internes.

Après avoir reçu les premiers soins dans une pharmacie, il a été transporté à son domicile.

LES GRÈVES

A Tourcoing

La grève des manœuvres de maçons — Grèves incidents — Plusieurs arrestations

La grève de manœuvres de maçons qui s'est déclarée jeudi a donné lieu, dans la matinée d'hier, à des incidents graves.

Le matin vers 6 heures 1/2, les grévistes se portèrent devant l'établissement Honoré Fournant, en construction, rue de la Malsence, et débauchèrent quelques manœuvres occupés à cette entreprise.

De là ils se rendirent à la Bourgogne et se livrèrent à des démonstrations qui eurent pour résultat d'amener la *cessation du travail* par une dizaine de manœuvres qui y sont occupés. Les autres, au nombre de 7 ou 8, arrêtèrent à leur tour peu après.

Le garde-champêtre Dumortier qui se trouvait à la Bourgogne noia les plus turbulents parmi les grévistes et les signala au commissariat central.

Une arrestation fut opérée aux abords des travaux de la nouvelle gare aux voyageurs, celle d'un gréviste Gustave Demeulemeester, 20 ans, aide maçon, qui injuriait les maçons qui travaillaient.

Une bagarre rue du Bus entre gré vistes et agents

Vers dix heures 1/2, les grévistes étaient réunis à l' « Etoile » rue du Bus, ou se trouve le siège de groupe libertaire Germinal.

L'agent de police Cousin, huissier de service de convocations à l'adresse de quelques-uns des grévistes, d'avoir à se présenter au Commissariat central, se rendit rue du Bus accompagné des gardes champêtres Dumortier, Debuchy et de l'agent Mathieu.

L'agent Emile Lemaa entre sans dans la salle de réunion et remit ses convocations aux intéressés.

De plus il était chargé d'engager un nommé Richard Trentesseaux, 20 ans, à le suivre, ou, dans le cas de refus, de procéder à son arrestation.

Trentesseaux avait proféré des menaces envers la garde Dumortier.

Les grévistes s'amusèrent contre l'agent qui avait appréhendé Trentesseaux qu'il entraînait vers le sortie.

Le fils de ce dernier se précipita sur le fun, cherchant à arracher le prisonnier des mains des agents. Une bagarre eut lieu. Les agents eurent leurs deux de trois peu, et l'agent Lemaa échappa aux coups qui pleuvaient sur lui. Des cris de : A mort ! vive l'anarchie ! étaient poussés par un certain nombre de grévistes.

Il fut finalement procédé à l'arrestation de Trentesseaux, qui, téléphoné au Bureau Central de police. Tous les agents disponibles furent envoyés sur les lieux, et pour arriver plus vite soutenant que ne voiture rencontrée en route.

A leur arrivée plusieurs arrestations furent opérées parmi les grévistes. Ils furent dirigés sur le Bureau Central dans toutes les directions.

Les individus arrêtés sont les nommés Léon Demyneck, 19 ans, Paul Vandenbrouckre, 19 ans ; Paul Vandendriessche, 17 ans, aides-maçons ; Charles Allard, 20 ans, teinturier ; Charles Bureau, 17 ans ; Richard Trentesseaux, 20 ans, Florent Callaugie, 23 ans, manœuvre de maçons.

M. Michaux, commissaire de police du 3e arrondissement, est chargé de l'enquête.

Les individus arrêtés ne seront sans doute pas tous maintenus, mais par contre il est probable que d'autres arrestations seront opérées.

A noter que dans l'après-midi, un manœuvre est venu protester dans nos bureaux contre les brutalités des agents ».

CHRONIQUE RÉGIONALE

M. Pelletan et les « Gouttes de lait ».

Le ministre de la marine vient d'adresser aux maires du canton une circulaire pour les inviter à accorder tout leur appui à l'organisation de consultations de nourrissons dans les ports militaires.

Pour arriver à l'diffusion de ces consultations, des « gouttes de lait ». M. Pelletan s'est entroleau avec *M. Aussel, professeur à* la Faculté de médecine de Lille, et un des chefs du bureau du ministère qu'il a chargé de la fondation d'un service de consultation dans les cinq ports.

Union des Sapeurs-Pompiers. —

C'est aujourd'hui que doit avoir lieu à Arras la réunion de l'Union des Sapeurs-Pompiers du Nord de la France. En voici le programme :

A 9 heures et demie, sur la Grande-Place. — *Présentation des officiers* et sous-officiers unionistes aux autorités ; revue des compagnies et de leur matériel, sous les ordres du commandant Lemouvre ; attaque d'incendie exécutée par les compagnies de Valenciennes, Armentières, Lens, Liévin, Béthune et Arras ; après la manœuvre, défilé des compagnies avec leur matériel.

A 1 heures 1/2, au Palais-Rameau. Assemblée générale de l'Union. Ordre du jour : Allocution par le président de l'Union ; rapport du secrétaire-général ; rapport du trésorier ; service d'incendie dans les campagnes. (M. Outreleau, capitaine) ; étude du décret du 10 novembre 1903 et des modifications à apporter (lieutenant Chartier) ; modifications à apporter à l'article 13 des statuts concernant le Conseil d'administration (capitaine Hourdequin) ; divers ; renouvellement du Conseil, série B (Nord) : Avesnes, Hazebrouck, Dunkerque, Valenciennes) (Pas-de-Calais : Arras, Saint-Omer ; président, secrétaire-général, vice-président (Nord) ; désignation de la ville où aura lieu la réunion générale de 1905.

A 6 heures du soir. — Hôtel de l'Univers. — Banquet par souscription, pour les officiers et sous officiers unionistes (chaque souscripteur recevra une carte nominative lui donnant droit à l'entrée de la salle du banquet).

Certificats d'études

A St-Hilaire-les-Cambrai. — Mlle Devil a présenté huit élèves qui toutes ont été reçues dont cinq avec des distinctions et le 1er prix départemental. Toutes nos félicitations.

A Berzée. — Les cinq candidats présentés par M. Verchain ont été reçus. L'un d'eux a remporté le 2e prix départemental. Félicitations à M. Verchain et à M. Legardez, ancien maître, récemment retraité.

A Bavay. — 25 élèves de l'école communale de garçons dirigée par M. Lefebvre ont été reçus au certificat d'études. L'un d'eux a obtenu le 2e prix départemental et 16 élèves des mentions de dessin et d'agriculture.

A Lons. — Dix élèves de l'école Campan ont été reçues. Félicitations à Mme Demailly, directrice, et à Mlle Dubreucq, institutrice du cours.

A Wervicq. — Onze garçons sur douze *présentés et cinq filles sur cinq ont été reçus au* certificat d'études. Nos félicitations aux maîtres et maîtresses.

Un accident de chemin de fer
A CAUDRY

Le pont du chemin de fer près de la gare est en réparation et l'on a dû faire venir, dans ce but, trois ouvriers chaudronniers qui sont arrivés hier matin à Caudry.

Or dans la soirée, vers six heures, une machine en manœuvre vint à passer, le mécanicien n'ayant pas été prévenu que l'on réparait la voie. Deux ouvriers purent se garer en temps, mais M. Désiré Facon, chaudronnier à Ronchin, près Lille, âgé de 34 ans, fut tamponné par la machine. Il reçoit de nombreuses plaies à la tête et se plaint de douleurs internes.

Il a été transporté chez M. Claisse-Delattre où il a reçu les premiers soins de M. le docteur Valle puis chez M. Lanselle, aubergiste, en face la gare, en attendant que l'on puisse le reconduire chez lui.

La Fête de l'Enseignement Laïque

A WERVICQ

Dimanche dernier avait lieu à l'école des garçons la fête de l'enseignement primaire. Le première que donnaient collectivement les écoles publiques de Wervicq.

Une foule compacte envahissait la salle. Les maires interprète bien connus des garçons et les filles ont été couverts d'applaudissements.

De gentilles poésies : « Le duo des Normandes » et « Les Epigrammes » de Victor Hugo, relevée avec un entrain et un brio remarquables, ont fait rire aux larmes toute l'assistance.

La distribution de prix a clôturé cette charmante fête et le public nombreux n'a pas ménagé ses félicitations aux instituteurs directrices et directrices, ainsi qu'à leurs dévoués collaborateurs, *instituteurs et institutrices*.

A TEMPLEUVE

On remarquait une nombreuse et sympathique assistance, dimanche dernier 19 juin, à la fête de l'Enseignement laïque, organisée à l'école des filles de Templeuve par Mlle Lossignol, la directrice, toujours si laborieusement dévouée de cette école.

Ce fut une fête champêtre charmante et des plus réussies. Le discours, fort bien dit, du début, très improvisé sous le préau, laissait honneur au bon goût et à l'imagination de Mlle Lossignol et ses aides dévouées.

De 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, parents et élèves se dirigeaient à bonne allure vers les différents jeux, ris, attirés par la bonne grâce et l'amabilité des vendeuses.

Puis vint un concert des plus agréables pendant lequel « Espagnoles et Japonaises » furent applaudies et bissées.

M. Rutsaert, toujours bien connu et toujours si justement apprécié, avait bien voulu prêter son concours à cette fête de famille et de bienfaisance.

Ce fut, une fois de plus, la note gaie, mais toujours correcte du programme.

La fête se termina par un sauterie sous les arbres éclairés à giorno. Le piano était tenu par Mlle Ruiteau avec tout le talent qu'on lui connaît. Pour finir, la Marseillaise, rien ne manqua pour donner à la fête toute la gaîté désirable. L'entrain, le général de la fête a fait si bien qu'elle a duré deux heures, grand mal regret.

Toutes nos félicitations à Mlle Lossignol et à ses intelligentes collaboratrices pour avoir inauguré ce nouveau genre de fête si intime et si cordial dans notre commune.

FORET

La population tout entière de Forest, dans un élan magnifique, a rendu hommage à l'enseignement laïque.

Le dimanche 19 juin, un cortège comprenant les sapeurs-pompiers ; la Société chorale, la Société de musique, l'association amicale des Anciens élèves, les enfants des écoles, après avoir parcouru le village, accompagne du Conseil municipal presque au complet, s'est rendu à l'école des garçons, magnifiquement parée, où un concert devait avoir lieu.

L'école a été bientôt trop petite pour contenir le morceaux d'une foule partout ; les enfants ont chanté deux chœurs chaleureusement applaudis ; quelques anciens élèves ont récité un nombreux applaudissements ; enfin, M. Godefroid est venu prononcer un très chaleureux discours.

Une distribution de gâteaux et de jouets, également offerts par l'Association, visitera la fête, et c'est aux accents de la *Marseillaise* très vaillamment acclamée que l'on se sépara.

Le succès de cette fête est un encouragement et un espoir pour l'Enseignement officiel. Les pères et mères de famille savent aussi ce qu'elle veut dire, et sont heureux de voir que tous les enfants de la laïque et si beaucoup trop d'entre eux, par indifférence, intérêt ou complaisance envoient leurs filles à l'école congréganiste, il est à présumer qu'ils se ressaisiront bientôt, qu'ils accourront le jour clérical et les renverront à l'école qu'elles fréquentaient jadis, à l'école neutre qu'est l'école laïque.

Dernière Heure

SAINT-PÉTERSBOURG

Un escadron japonais détruit

L'armée japonaise venant du Sud est arrivée à quatorze verstes de Kincheou. Un escadron japonais est tombé dans une embuscade et a été complètement détruit.

Les avant-postes russes ont arrêté la marche du général Kuroki à Siautiou sur la route de Siouyen à Kinchéou.

PARIS

Décoration du Mérite Agricole

A l'occasion du concours agricole de Paris, sont nommés chevaliers du Mérite agricole :

MM. Verdier, agriculteur à Loupré et Robert Fontaine, aviculteur à Marcq-en-Barœul.

TOKIO

La marche en avant des Japonais

On télégraphie de Takou-Cheag :

Un détachement japonais a marché le 23 *juin à l'aube et mis en déroute un escadron de* cavalerie russe à dix milles au nord-ouest de Santou-Sou, sur la route de Ta-Tché-Kéou.

Nous avons d'autre part occupé, le même jour, au nord de Sandacho en repoussant l'ennemi qui a eu 60 tués.

SAINT-PÉTERSBOURG

Echec japonais

Un détachement japonais est tombé dans une embuscade sur la route de Fang-Oaang-Tcheng à Lino-Yang.

Il y a eu 15 morts et de nombreux blessés. Les Russes ont chassé les Japonais de plusieurs positions fortifiées sur le chemin de Sai-Matsé.

ROUBAIX

Subvention aux sociétés des secours mutuels. — Dans sa prochaine réunion, le conseil municipal aura à se prononcer sur l'augmentation des subventions municipales accordées aux sociétés de secours mutuels.

Actuellement, le vent est à la mutualité — excellente chose, il faut en convenir — et chacun, dans sa sphère d'action, s'en occupe plus ou moins.

A Roubaix, l'un des champions infatigables de cette bienfaisante mutualité est M. Edouard Dubois, conseiller municipal, que nous avons eu souvent l'occasion de féliciter pour son terrain politique mais dont nous approuvons la campagne mutualiste.

En passant, puisque nous rendons hommage aux qualités d'économiste de M. Edouard Dubois, qu'il nous soit permis de déplorer que des circonstances que nous n'avons pas à approfondir ici, le fassent rayer d'office sous le joug l'Union catholique, lui jadis si républicain et beaucoup anti-clérical.

Que les temps sont changés !... Mais puisque nous nous occupons de mutualité, laissons la politique de côté et revenons... à nos moutons, c'est-à-dire à la question de l'augmentation des subventions accordées aux Sociétés de Secours mutuels.

Dans une des dernières séances de l'ancien Conseil municipal, M. E. *Dubois formulait le* vœu que les subventions accordées à la Mutualité soient augmentées dans des proportions assez importantes.

Transmis aux commissions municipales compétentes, ce vœu ayant été étudié, y a reçu une première sanction favorable qui, sans aucun doute, sera ratifiée dans la première séance du Conseil.

Délient un tantinet les cordons de cette bourse municipale toujours si revêche lorsqu'on veut y puiser le moindre maravédis, le commission des finances a décidé de s'adresser au Conseil, de doubler, à partir de 1905, les subventions accordées jusqu'ici à la mutualité.

Voilà qui a dû faire tressaillir d'aise l'âme mutualiste de M. Dubois et faire froncer les sourcils de M. l'adjoint proposé aux finances.

Accueillons avec joie cette décision accordant à leurs membres des secours en cas de maladie ou de vieillesse touchaient de la ville, on guise de subvention, la même somme et par membre inscrit. celles ne donnant que des retraites ne recevant que cinquante centimes.

Si le conseil municipal se range de l'avis de la commission des finances, nous avons vu le ferait-il pas ? — à partir de 1905, ces sociétés toucheront respectivement deux francs et un franc par membres inscrits.

Voilà qui sera bien surtout si après avoir pensé aux mutualistes, le conseil, dans la *même séance*, veut bien voter une indemnité de chauffage et d'éclairage au personnel enseignant laïque non logé dans les bâtiments communaux.

Les instituteurs et les institutrices se trouvant dans ces conditions, étant aussi intéressants que les mutualistes, ont droit à la même bienveillance de la part de la municipalité.

Ce sera une économie de quelques centaines de la cassette municipale, mais comme elles seront d'autant mieux employées qu'elles iront à des personnes dignes du plus grand intérêt, nous avons confiance que le conseil, sur M. l'adjoint chargé des finances et avec lui le Conseil tout entier ne se feront pas trop tirer l'oreille, diront ainsi de montrer au public que l'extraction a été aussi pénible que facile.

A moins que, — il faut tout prévoir — les bonnes paroles données de temps à autre par le municipal enseignant n'aient été que de l'eau bénite de cour.

Espérons le contraire, et... attendons.

Marius VÉRAN.

Bouchée de pain. — Les travaux de la Maison, cédée par la commune, aux deux généreux souscripteurs de la saison 1903-1904, peuvent être considérés comme terminés.

Les plantonnages ayant été faits ayant l'hiver, l'heureux groupement pourra y entrer ou le jouer de suite, sans avoir à craindre la moindre humidité.

Le Comité qui a une fois rentrée des listes et carnets de souscriptions pour pouvoir fixer très prochainement la date du tirage des 90 magnifiques primes.

Société des Voyageurs et Employés du Nord. —